

## Daniel Boudreault

---

**De:** Daniel Boudreault  
**Envoyé:** 13 octobre 2015 12:11  
**À:** 'BUSSIERE, NATALIE'  
**Cc:** 'CHOW, MILLY'; 'BOUCHER, BERNARD'; 'Beaudin, Frank'; 'Ayotte, Gilles'; 'Lemieux, Dominic'; 'Hache, Euclide'; 'Peddle, Katrina'; Jean-Francois Beaudry  
**Objet:** RE: Pension Plan for Bargaining Unit Employees of Wabush Mines, Cliffs Mining Company, Managing Agent

Chère consœur,

La présente vise à ajouter une demande d'information à celles que nous vous avons fait parvenir le 9 octobre dernier. En effet, nous aimerions également obtenir la ventilation quant aux différentes catégories de participants (actifs, inactifs, retraités et bénéficiaires) selon leur lieu d'emploi (au moment de la fin de la participation au régime ou de la retraite pour les catégories autres que les participants actifs) pour le régime des salariés syndiqués.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez au présent courriel ainsi qu'au courriel précédent.



**Me Daniel Boudreault**  
Philion Leblanc Beaudry Avocats s.a.  
5000, boul. des Gradins, bureau 280  
Québec (Québec) G2J 1N3

[dboudreault@plba.ca](mailto:dboudreault@plba.ca)  
Tél : (418) 626-3538  
Fax : (418) 627-7386

*AVIS : Ce courriel contient des renseignements qui peuvent être confidentiels ou soumis au secret professionnel de l'avocat. Si vous n'êtes pas le véritable destinataire, la diffusion ou l'usage de ce courriel, des renseignements qu'il contient ou des documents qui lui sont joints pourrait être illégal. Il est donc strictement interdit de les diffuser ou de les utiliser. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et veuillez le supprimer sans le lire, l'imprimer, le sauvegarder ou le diffuser. Merci de votre aimable collaboration.*

*NOTICE : This e-mail contains information that may be confidential or solicitor/client privileged. If you are not the intended recipient, any disclosure or other use of this e-mail or the information contained herein or attached hereto may be unlawful and is strictly prohibited. If you have received this e-mail in error, please notify the sender immediately and delete this e-mail without reading, printing, copying or forwarding it to anyone. Thank you for your kind cooperation.*

---

**De :** Daniel Boudreault  
**Envoyé :** 9 octobre 2015 11:14  
**À :** 'BUSSIERE, NATALIE'  
**Cc :** CHOW, MILLY; BOUCHER, BERNARD; Beaudin, Frank; Ayotte, Gilles; Lemieux, Dominic; Hache, Euclide; 'Peddle, Katrina'; Jean-Francois Beaudry  
**Objet :** RE: Pension Plan for Bargaining Unit Employees of Wabush Mines, Cliffs Mining Company, Managing Agent

Chère consœur,

Par la présente, nous désirons effectuer un suivi quant aux demandes d'informations contenues au présent courriel. Notez que nous n'avons toujours pas reçu « la ventilation quant aux différentes catégories de participants (actifs, inactifs, retraités et bénéficiaires) selon leur province de résidence pour le régime des salariés syndiqués ».

Au surplus, nous vous relançons dans l'objectif d'obtenir des informations essentielles à l'exercice de notre rôle informatif auprès des salariés syndiqués retraités. Ainsi, nous souhaitons obtenir le plus rapidement possible les informations suivantes qui sont en possession de vos clients :

- Liste des retraités et des bénéficiaires provenant des unités d'accréditations relevant de nos clients. Nous aimerions obtenir le tout réparti par section locale concernée avec les coordonnées pour rejoindre ces personnes (dernière adresse connue, numéros de téléphone, etc.) et la date de retraite ayant déclenché le paiement des droits individuels.
- Liste des participants actifs et inactifs, toujours en fonction de leur provenance des unités d'accréditation relevant de nos clients, répartis par section locale concernée avec leurs coordonnées.

Quant à la question de confidentialité des informations que vous soulevez dans votre réponse du 24 juillet 2015, vous n'êtes pas sans savoir que nos clients bénéficient du monopole de représentation à l'égard de l'ensemble des questions touchant la relation d'emploi des salariés syndiqués avec vos clients. D'ailleurs, la Cour Suprême a reconnu le droit du syndicat d'obtenir les coordonnées des salariés faisant partie de son unité d'accréditation : *Bernard c. Canada (Procureur général)*, 2014 CSC 13. Ce monopole de représentation ne s'est pas éteint par la fin d'emploi puisqu'il subsiste pour ce qui en découle : *Tremblay c. Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, section locale 57*, 2002 CSC 44. De ce monopole de représentation découle un devoir de représentation qui n'est pas pris à la légère par nos clients puisqu'il pourrait signifier une responsabilité éventuelle de leur part. Nous vous référons également à certains articles pertinents du Code du travail :

« 47.2. Une association accréditée ne doit pas agir de mauvaise foi ou de manière arbitraire ou discriminatoire, ni faire preuve de négligence grave à l'endroit des salariés compris dans une unité de négociation qu'elle représente, peu importe qu'ils soient ses membres ou non.

69. L'association accréditée peut exercer tous les recours que la convention collective accorde à chacun des salariés qu'elle représente sans avoir à justifier d'une cession de créance de l'intéressé. »

Nous ne pouvons tolérer la situation actuelle où nous avons un devoir de représentation envers des personnes que nous ne pouvons contacter adéquatement pour les consulter et les informer. Vous n'êtes pas sans savoir que le juge Hamilton, dans sa décision du 26 juin 2015, mentionnait ceci :

« [139] The Monitor is a Court officer whose duties include providing information of this nature. However, the Court also recognizes that the Union has received and will continue to receive calls from the unionized retirees. It is appropriate for the Union to provide information to its retired members and to designate specific individuals to provide the information in order to ensure that there is consistency in the information provided.

[140] However, this is not a matter that requires the intervention of the Court. The Union can handle matters of communications with its former members without a Court order. The Union does not seek an order that it be authorized to represent these unionized retirees. If the Union were to make such a motion, the Court would have to consider whether there is a potential conflict between the current employees and the retirees.

[141] Further, the Court does not consider it appropriate that the Wabush CCAA Parties be ordered to pay part of the salary of the two individuals. They are salaried union officers. Providing information of this nature is within their functions. »

Ainsi, à défaut d'obtenir une réponse satisfaisante de votre part, nous nous verrons dans l'obligation de référer la question au juge Hamilton afin qu'il se prononce sur le droit de nos clients d'obtenir de telles informations ou encore

qu'il dispense nos clients de leur devoir de représentation quant aux retraités syndiqués et qu'il leur désigne un représentant qui pourra exercer son rôle aux frais des Parties LACC en accédant aux informations requises.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.



**Me Daniel Boudreault**  
Philion Leblanc Beaudry Avocats s.a.  
5000, boul. des Gradins, bureau 280  
Québec (Québec) G2J 1N3

[dboudreault@plba.ca](mailto:dboudreault@plba.ca)  
Tél : (418) 626-3538  
Fax : (418) 627-7386

*AVIS : Ce courriel contient des renseignements qui peuvent être confidentiels ou soumis au secret professionnel de l'avocat. Si vous n'êtes pas le véritable destinataire, la diffusion ou l'usage de ce courriel, des renseignements qu'il contient ou des documents qui lui sont joints pourrait être illégal. Il est donc strictement interdit de les diffuser ou de les utiliser. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et veuillez le supprimer sans le lire, l'imprimer, le sauvegarder ou le diffuser. Merci de votre aimable collaboration.*

*NOTICE : This e-mail contains information that may be confidential or solicitor/client privileged. If you are not the intended recipient, any disclosure or other use of this e-mail or the information contained herein or attached hereto may be unlawful and is strictly prohibited. If you have received this e-mail in error, please notify the sender immediately and delete this e-mail without reading, printing, copying or forwarding it to anyone. Thank you for your kind cooperation.*

---

**De :** BUSSIERE, NATALIE [<mailto:NATALIE.BUSSIERE@blakes.com>]

**Envoyé :** 27 juillet 2015 12:27

**À :** Daniel Boudreault

**Cc :** CHOW, MILLY; BOUCHER, BERNARD; Beaudin, Frank; Ayotte, Gilles; Lemieux, Dominic; Hache, Euclide

**Objet :** RE: Pension Plan for Bargaining Unit Employees of Wabush Mines, Cliffs Mining Company, Managing Agent

Cher confrère,

Nous allons demander que cette information nous soit fournie.

Bonne fin de journée.

Natalie Bussière

Natalie Bussière MBA  
Associée/Partner  
[natalie.bussiere@blakes.com](mailto:natalie.bussiere@blakes.com)  
T : 514-982-4080

---

**De :** Daniel Boudreault [<mailto:DBoudreault@plba.ca>]

**Envoyé :** 27 juillet 2015 11:47

**À :** BUSSIERE, NATALIE

**Cc :** CHOW, MILLY; BOUCHER, BERNARD; Beaudin, Frank; Ayotte, Gilles; Lemieux, Dominic; Hache, Euclide

**Objet :** RE: Pension Plan for Bargaining Unit Employees of Wabush Mines, Cliffs Mining Company, Managing Agent

Chère Consoeur,

Nous accusons réception des différentes informations que vous nous avez transmises ce 24 juillet. Toutefois, il appert que certaines informations ne correspondent pas à ce que nous vous avons demandé. À cet effet, nous vous référons au texte de notre correspondance du 7 juillet :

Précisément, mes clients aimeraient obtenir la ventilation quant aux différentes catégories de participants (actifs, inactifs, retraités et bénéficiaires) selon leur province de résidence pour le régime des salariés syndiqués.

Ainsi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous fournir cette information en lieu et place de la juridiction. Soyez informée que nous poursuivons l'étude de votre réponse afin de nous assurer de sa conformité avec nos demandes et la législation applicable.

Salutations,

---

Mtre Bussière,

We acknowledge receiving information by your email dated July 24th. However, it appears that some information does not match with what we requested. To this effect, we refer you to our written correspondence of July 7th:

Précisément, mes clients aimeraient obtenir la ventilation quant aux différentes catégories de participants (actifs, inactifs, retraités et bénéficiaires) selon leur province de résidence pour le régime des salariés syndiqués.

We would appreciate to receive the information pertaining to Plan Membership classified by province of residence instead of jurisdiction. Be informed that we are still analysing your answer to make sure that it meets our demands and the applicable legislation.

Regards,



**Me Daniel Boudreault**  
Philion Leblanc Beaudry Avocats s.a.  
5000, boul. des Gradins, bureau 280  
Québec (Québec) G2J 1N3

[dboudreault@plba.ca](mailto:dboudreault@plba.ca)  
Tél : (418) 626-3538  
Fax : (418) 627-7386

*AVIS : Ce courriel contient des renseignements qui peuvent être confidentiels ou soumis au secret professionnel de l'avocat. Si vous n'êtes pas le véritable destinataire, la diffusion ou l'usage de ce courriel, des renseignements qu'il contient ou des documents qui lui sont joints pourrait être illégal. Il est donc strictement interdit de les diffuser ou de les utiliser. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et veuillez le supprimer sans le lire, l'imprimer, le sauvegarder ou le diffuser. Merci de votre aimable collaboration.*

*NOTICE : This e-mail contains information that may be confidential or solicitor/client privileged. If you are not the intended recipient, any disclosure or other use of this e-mail or the information contained herein or attached hereto may be unlawful and is strictly prohibited. If you have received this e-mail in error, please notify the sender immediately and delete this e-mail without reading, printing, copying or forwarding it to anyone. Thank you for your kind cooperation.*

---

**De :** BUSSIERE, NATALIE [<mailto:NATALIE.BUSSIERE@blakes.com>]

**Envoyé :** 24 juillet 2015 18:33

**À :** Daniel Boudreault

**Cc :** CHOW, MILLY; BOUCHER, BERNARD

**Objet :** Pension Plan for Bargaining Unit Employees of Wabush Mines, Cliffs Mining Company, Managing Agent

Dear Confrere,

Further to your letter dated July 15, 2015, please find herewith attached a copy of the actuarial report for the Pension Plan for Bargaining Unit Employees of Wabush Mines, Cliffs Mining Company, Managing Agent (the "Plan") as at January 1, 2015 (the "Report"). As requested by the Plan actuaries, the Report is provided to you under the following conditions: that you limit its use and distribution for the intended business purpose so that (a) unauthorized outside parties do not take our intellectual capital for their own use and (b) parties other than the recipient do not rely on the Plan actuaries' work product. The Plan actuaries also ask that the Report be held in confidence and not be further disclosed subject to any proper and required use in the CCAA proceedings.

You will also find below information pertaining to the Plan membership:

Active Members: Newfoundland and Labrador ("NF") to be confirmed    Federal ("Fed.") to be confirmed

Inactive Members (Deferred): NF 598    Fed. 31

Retirees and Beneficiaries: NF 881    Fed. 15

We will confirm the number of active members in each relevant jurisdiction and will provide you with this information shortly.

You also requested that the contact information of the plan members and beneficiaries be provided to you. Unfortunately, applicable privacy legislation does not allow the disclosure of this personal information without the relevant person's consent.

Yours truly,

Natalie Bussière

Natalie Bussière MBA  
Associée/Partner  
[natalie.bussiere@blakes.com](mailto:natalie.bussiere@blakes.com)  
T : 514-982-4080

---



**Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.**  
600, boul. de Maisonneuve O., Bureau 2200, Montréal (Québec) H3A 3J2  
Tél. : 514-982-4000 Fax : 514-982-4099  
**[blakes.com](http://blakes.com) | [Twitter](#) | [Se désabonner](#)**

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. | Avocats | Agents de brevets et de marques de commerce  
L'information paraissant dans ce message électronique est CONFIDENTIELLE. Si ce message vous est parvenu par erreur, veuillez immédiatement m'en aviser par téléphone ou par courriel, le supprimer et en détruire toute copie. Merci.

This email communication is CONFIDENTIAL AND LEGALLY PRIVILEGED. If you are not the intended recipient, please notify me at the telephone number shown above or by return email and delete this communication and any copy immediately. Thank you.